





Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) **Monsieur Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat** 246 Bd St Germain 75007 Paris

Montreuil, le 27 octobre 2008

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales CGT, FO, CFDT du MEEDDAT (qui représentent 80% des personnels) veulent par la présente vous interpeller concernant la situation dramatique du « dialogue social » dans votre ministère.

En effet, votre administration nous convoque à des réunions sans nous transmettre les documents dans des délais suffisants nous empêchant ainsi d'avoir un travail préparatoire satisfaisant. Pire, nous avons pu constater depuis peu, que nous n'avons même plus d'ordre du jour et que les documents nous sont remis en séance.

Nous vivons actuellement des réformes importantes qui nécessitent de réels débats et surtout de véritables négociations avec les organisations syndicales qui ont été élus massivement par les agents du ministère. Actuellement, en plus des dysfonctionnements cités ci-dessus, les syndicats n'ont aucune marge de négociation. Nous ne sommes cantonnées qu'à un seul rôle d'écoute.

Nos organisations syndicales n'entendent pas aller aux réunions que pour être informées mais bien pour pouvoir jouer notre rôle de représentants des personnels du ministère et avoir réellement une marge de négociation sur les réformes ou textes qui ont des effets très concrets pour les personnels.

Par conséquent, nous vous demandons de mettre fin aux dysfonctionnements constatés dans l'organisation du dialogue social au sein de votre administration : nous devons pouvoir disposer d'interlocuteurs fiables au niveau des relations sociales, correctement positionnés au sein du Secrétariat général. Les groupes de travail en matière de ressources humaines sur lesquels l'administration s'est engagée doivent s'ouvrir sans attendre. La prise en compte des attentes des personnels doit être au centre des débats et doit être concrétisée par l'administration. Nous devons disposer d'ordres du jour et de documents préparatoires suffisamment à l'avance pour pouvoir concerter avec une capacité d'analyse en amont.

Nous sollicitons une audience au Cabinet dans les meilleurs délais.

Si la situation devait perdurer, nos organisations syndicales prendront leurs responsabilités.

Dans l'attente, veuillez croire, monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération.